

H RENDEMENT 12

Code ISIN : FR0011707322

Annexe de souscription

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de BNP Paribas S.A

Dans le cadre du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation :

Nom du contrat :

N° du contrat :

Vous avez sélectionné dans le cadre de votre contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, le support H RENDEMENT 12 - Code ISIN : FR0011707322.

Le montant minimum de souscription est de 1.000 €.

La période de souscription est ouverte jusqu'au lundi 31 mars, au plus tard, pour les contrats d'assurance-vie ou de capitalisation sauf prorogation éventuelle et dans la limite du programme d'émission de titres de créances par BNP Paribas.

L'indication des caractéristiques principales du support a été effectuée, à la souscription ou lors d'un premier versement ou arbitrage sur le support concerné, par la remise contre récépissé des « Termes et Conditions Définitifs » et de la « Brochure commerciale ».

Il vous est par ailleurs indiqué que le prospectus de base en langue française est disponible sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers, www.amf-france.org, sur www.opportunités-investissement.com et sur www.hedios-life.com.

Concernant les modalités de remboursement à l'échéance ou par anticipation, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat (sur Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros).

Outre ses frais propres, vous êtes informé que H RENDEMENT 12 supporte les frais du contrat dont il constitue un support d'investissement, tels qu'indiqués dans les conditions générales valant note d'information qui vous ont été remises lors de la souscription.

H Rendement 12 est un placement risqué. Votre attention a été attirée sur les caractéristiques et les facteurs de risques afférents au support souscrit, et plus particulièrement sur :

- **La composition et le fonctionnement de l'indice EURO STOXX 50® (l'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'indice EURO STOXX 50®) ;**
- **La durée exacte non connue à l'avance de l'investissement qui peut varier de 2 à 8 ans ;**
- **Le risque de crédit et de défaut de BNP Paribas S.A. supporté par l'investisseur ;**
- **Les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer les conditions d'un remboursement anticipé ou, le cas échéant, la réalisation à l'échéance d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché, et notamment la forte sensibilité du rendement du H Rendement 12 à une faible variation de l'Indice autour du seuil de -30% et autour de son niveau d'origine ;**
- **La possibilité pour l'investisseur de ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice EURO STOXX 50® du fait du mécanisme de plafonnement des gains (soit un Taux de Rendement Annuel maximum de 7,07%)¹;**
- **Les risques liés à l'investissement sur ce type de produit et notamment, l'absence de garantie en capital qui induit l'éventualité, pour l'adhérent/souscripteur, de subir une perte non mesurable du capital investi**

- . en cas de sortie avant le terme du support (rachat total ou partiel, arbitrage, conversion en rente, décès), soit le 3 mai 2022
- . à sa date d'échéance (en l'absence de remboursement anticipé), soit le 3 mai 2022.

En conséquence, pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de vos connaissances et expériences en matière financière, vous déclarez avoir parfaitement compris :

- la nature du support et les risques y afférents
- les mécanismes compris dans le produit pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support
- l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support ainsi qu'à sa date d'échéance

Questionnaire

- 1) À l'échéance, mon investissement initial n'est pas garanti à 100 % si le cours de l'indice EURO STOXX 50® baisse de plus de 30 % par rapport à son cours d'origine (arrêté au 16 avril 2014) :
 VRAI FAUX
- 2) Si H Rendement 12 dure jusqu'à l'échéance des 8 ans et qu'à la date de constatation finale l'indice clôture au moins à son niveau d'origine, l'investisseur reçoit son capital augmenté d'un gain de 60 %¹ :
 VRAI FAUX
- 3) Je sais que je peux sortir à tout moment du support H Rendement 12. Mais, en cas de sortie anticipée du support (par exemple suite à un rachat, un arbitrage ou au décès de l'assuré avant l'échéance du support), je peux constater (ou les bénéficiaires désignés en cas de décès de l'assuré) un gain ou une perte en capital :
 VRAI FAUX
- 4) La faillite ou le défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant peut remettre en cause la protection du capital à l'échéance :
 VRAI FAUX

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte dépend de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice EURO STOXX 50®, des taux d'intérêt, de la volatilité et des spreads de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

Je, soussigné(e), adhérent/souscripteur (Prénom, NOM)

- ✓ déclare avoir reçu et pris connaissance des caractéristiques principales et de la documentation commerciale du support d'investissement **H RENDEMENT 12 - Code ISIN : FR0011707322** que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation
- ✓ déclare avoir compris la nature du support proposé comme unité de compte ainsi que les risques y afférents
- ✓ déclare avoir pris connaissance que Hedios Patrimoine percevra, en tant que concepteur et distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée de vie des Titres) dont le montant maximum est égal à 1 % du montant des Titres effectivement distribués

Fait à

Le/...../.....

Signature de l'adhérent/souscripteur, précédée de la mention « lu et approuvé »

1) Hors prélèvements sociaux et fiscaux et frais applicables au contrat, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur.

HEDIOS PATRIMOINE : 7 rue de la Bourse - 75002 Paris. SA au capital de 1.011.724 €. Société de courtage en assurances immatriculée au registre des intermédiaires en assurance N°07 005 142.

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 9).